



Conseil régional

## 2<sup>ème</sup> réunion du Conseil régional de Bretagne –Février 2016

### VOEUF

*conformément aux dispositions décrites à l'article 62 du Règlement Intérieur  
présenté par le groupe Droite, Centre et Régionalistes de Bretagne  
défendu par Mme Isabelle LE BAL*

La Bretagne est une terre historique et économique qui s'étend sur cinq départements.

C'est une réalité géographique et sociale, c'est aussi un projet politique contemporain porté par de nombreux Bretons et Bretonnes et dont la volonté explicite s'est maintes fois exprimées depuis des décennies, notamment par des délibérations d'assemblées démocratiques.

Le Conseil régional demande au gouvernement :

Que soient mis en œuvre tous les moyens permettant la prise en compte administrative de ce périmètre de la Région Bretagne associant le département de Loire-Atlantique afin d'engager une politique moderne et ouverte sur le monde pour tous.

Il demande à être associé à toute initiative institutionnelle notamment de consultation de ses habitants afin de faire reconnaître dans les meilleurs délais les droits culturels reconnus désormais par la loi.

Isabelle Le BAL

Conseillère régionale de Bretagne  
Adjointe au maire de Quimper



**CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE**

13 C, rue Franz Heller – 35700 RENNES  
Tél. : 02 23 21 36 80 – Fax. : 02 23 20 69 04

**KUZUL RANNVRO BREIZH**

13C straed Franz Heller – 35700 ROAZHON  
PgZ : 02 23 21 36 80 – Plr : 02 23 20 69 04